

Boîte à idées

Un outil de communication intéressant : «La lettre de l'atelier», mise en place dans le cadre du fonctionnement du dispositif CLAS de la ville de Corbeil-Essonnes.

► «La lettre de l'atelier» est envoyée tous les deux mois, aux parents d'élèves et aux responsables des établissements scolaires ainsi qu'aux représentants de la municipalité au sein de l'école.

Ces lettres sont écrites par les enfants qui participent aux ateliers. Elles retracent le contenu des dernières séances.

La lettre de l'atelier

Lieu d'intervention :
Jour d'intervention :
Nom de l'intervenant :
Période concernée :

Bonjour,

Voici un résumé de ce que nous avons fait au cours des dernières séances d'accompagnement scolaire :

Observations de l'intervenant :

Votre enfant a été le plus intéressé par :

Je vous rappelle que vous pouvez, si vous le souhaitez, venir assister à l'atelier qui se déroule le de à à l'école

Distribué le

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Décembre 2004 • Numéro 5

ERPAS Sommaire

- **Edito** 1
- **L'ERPAS** 1
 - Carte de visite
- **Dossier** 2
 - La relation avec les familles
 - Les formations ERPAS
- **Interview** 3
 - A propos des REAAP
- **Boîte à idées** 4
- **Ressources** 4

Encart

- **Liste des associations composant le REAAP**

Autour de l'école

Journal édité par l'ERPAS

Directeur de la publication : Jean-Claude BATY

Comité de rédaction : Agnès BATHIANY,
Jacques PARMANTIER, Béatrice CEGALERBA,
Chantal MILLET

ERPAS Carte de visite

Equipe

Ressources pour la
Promotion de l'
Accompagnement à la
Scolarité en Essonne

Gérée par :

AD PEP 91 (Association Départementale
des Pupilles de l'Enseignement Public de
l'Essonne)

Contacts :

- Chantal MILLET
- Agnès BATHIANY
- Téléphone : 01 69 11 23 88
- E-mail : c.millet@adpep91.org

Site :

- AD PEP 91 : www.adpep91.org



Edito

Depuis quelques temps, des publicités vantant les mérites d'entreprises de soutien scolaire tendent à prouver que l'économie marchande est seule capable de réussir dans l'éducation des enfants. On laisse croire que la réussite scolaire s'achète, que «l'école après l'école» va résoudre tous les problèmes...

Parallèlement, une certaine nostalgie de l'école d'«autrefois», symbole d'autorité (voire d'autoritarisme) semble gagner les médias...

Qu'en est-il du rôle des parents dans l'éducation et la réussite scolaire des enfants ?

Il ne faut pas l'oublier, les parents sont les premiers éducateurs et ont un rôle fondamental dans la réussite de leurs enfants.

Il n'est pas indispensable d'avoir fait des études pour accompagner son enfant dans sa scolarité mais nombreux sont les parents qui n'en sont pas convaincus.

Une méconnaissance de l'Ecole et du système éducatif, une expérience d'échec scolaire, une difficulté à maîtriser la langue française... autant de facteurs qui leur donnent l'impression de ne

pas savoir faire et qui rendent difficile le lien école/famille.

Il s'agit bien là d'un enjeu fondamental de l'accompagnement à la scolarité : accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants.

Nous vous proposons donc un deuxième numéro du journal «Autour de l'école» consacré à la relation avec les familles.

Ce numéro propose quelques points d'appui sur ce sujet : les formations proposées par l'ERPAS, d'une part et la présentation du REAAP de l'Essonne d'autre part.

La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité préconise le lien avec les REAAP.

Les structures qui constituent le REAAP de l'Essonne ont une expérience dans la relation avec les familles à côté de laquelle il ne faut pas passer.

Certains liens avec l'accompagnement à la scolarité existent... mais des partenariats restent à développer...

Chantal Millet

Responsable du service
accompagnement à la scolarité
de l'ADPEP91

Ressources

Liens Internet... Concernant les REAAP

www.familles.org

Ce site, en cours de réactualisation, est une mine d'or en ce qui concerne les REAAP : l'historique des REAAP, la charte, les textes législatifs, la littérature concernant les REAAP, les documents réalisés par les REAAP départementaux...

Concernant la relation avec les familles, pour approfondir la réflexion

<http://www.education.gouv.fr/thema/parents/viescol.htm>

Sur le site du ministère de l'éducation nationale, une page intitulée : «Les parents à l'école» regroupe toutes les informations pratiques utiles aux parents : inscriptions, suivi, programmes, aides financières, transports scolaires, école et santé, sécurité des élèves... des données utiles pour accompagner les familles dans la scolarité de leur enfant.

<http://www.cndp.fr/zeprep/dossiers/>

Sur le site du CNDP, deux dossiers présentant des articles intéressants : «Parents-Ecole» et «Accompagnement scolaire».

<http://www.cndp.fr/RevueVEI/cunha114.htm>

On trouve aussi sur ce site, un article de Maria do Céu CUNHA : «Les parents et l'accompagnement scolaire : une si grande attente...».

<http://p.birbandt.free.fr/>

Sur le site de Patrice Birbandt, choisir «Domaine transversaux» dans les rubriques du site. Il y a une multitude de ressources intéressantes sur le partenariat et les relations avec les parents.

<http://www.inrp.fr/zep/partheme/biblio/fam.htm>

Le site de l'INRP avec, notamment, un article de Dominique GLASMAN : «Rapprocher les familles de l'école ? Mais pourquoi faire ?».

Quelques livres... Concernant la relation avec les familles

«Ecole, familles :
le malentendu.»

François DUBET
Editions Textuel, 1997

«L'école et les parents.
La grande explication.»

Philippe MEIRIEU
Plon, 2000

«Tableaux de familles.»

Bernard LAHIRE
Gallimard, 1995

Quelques éléments issus de l'intervention de Nabila Amghar, sociologue, lors d'une des journées de formation proposées par l'ERPAS :

Il faut faire très attention à l'utilisation des enfants comme «traducteurs» ou médiateurs entre l'institution et la famille. Leur donner cette responsabilité, c'est leur donner un pouvoir qui est trop important à assumer pour un enfant : cela peut générer un sentiment de toute puissance qui se répercute, pendant l'adolescence, sur la famille, l'entourage, le quartier.

Cette position est également difficile car l'adolescent doit défendre sa famille vis-à-vis de l'institution, et cela empêche le travail de remise en question du modèle familial nécessaire à la construction de l'individu pendant l'adolescence. Cela peut induire une grande souffrance pour le jeune.

Que faire alors pour s'adresser aux parents qui ne maîtrisent pas français ? Il faut trouver des relais adultes (associations, femmes relais), des lieux stratégiques (sortie de l'école) et utiliser les réseaux informels (voisins, autres parents, commerçants).

Dans la communication avec les familles, il faut aller plus loin que la simple

transmission d'informations, pour tendre à une réelle explicitation de l'accompagnement scolaire. Gardons nous d'interpeller les parents systématiquement quand il y a des problèmes.

Il est important de trouver d'autres sujets de concertation avec les parents, de reconnaître et de valoriser les compétences des familles. Interpeller les parents sur un problème leur renvoie des éléments négatifs, notamment par rapport à leurs propres compétences.

Il est primordial pour les structures de réfléchir à leurs objectifs quand elles demandent aux parents de participer. Quelle place souhaitent-elles leur donner dans l'accompagnement à la scolarité, et dans quelle mesure sont-elles prêtes à ouvrir leurs portes pour que les familles puissent effectivement prendre cette place qui leur est attribuée ?

Les moments de convivialité avec les familles sont importants mais il faut aussi solliciter les parents sur d'autres compétences (la cuisine, les mamans savent la faire mais elles la font tous les jours !).

On peut, par exemple, leur demander d'accompagner une sortie (on les valorise comme adultes responsables).

Ces objectifs sont à construire en équipe et font partie intégrante du cadre d'action des structures.

Accompagnement à la scolarité

Tous les ans, l'ERPAS (Equipe Ressource pour la promotion de l'Accompagnement à la Scolarité) propose des formations à destination des responsables ou coordinateurs de structures d'accompagnement à la scolarité.

En 2004, 6 journées ont été proposées :

- ▶ **L'aide aux devoirs : un étayage méthodologique**
- ▶ **L'accueil d'enfants non francophones**
- ▶ **Mise en place d'activités culturelles : un exemple concret autour des activités scientifiques**
- ▶ **Les relations partenariales avec les familles**
- ▶ **Enfants démotivés, enfants perturbateurs... Que faire ? Élément pour la gestion d'un groupe**
- ▶ **Mieux connaître le système éducatif pour un meilleur partenariat**

Pour en savoir plus sur l'ERPAS :

Consulter le site : www.adpep91.org

Rubrique : «Accompagnement à la scolarité»

Les formations ERPAS en 2005

Voici les journées proposées pour 2005. Deux d'entre elles concernent particulièrement le thème de ce journal :

- **Vendredi 21 janvier 2005 : Le lien avec les familles : la prise en compte de l'interculturalité (avec l'intervention de Mme Cissé, médiatrice, qui répondait à notre interview dans le numéro 4 de notre journal).**
- **Jedi 17 février 2005 : Outils et méthodes pour accompagner l'enfant dans son travail personnel.**
- **Jedi 7 avril 2005 : Utilisation du jeu en accompagnement à la scolarité.**
- **Mardi 10 mai 2005 : Evaluer ses actions en accompagnement à la scolarité. Est-ce possible ? Comment faire ?**
- **Jedi 16 juin 2005 : La liaison CLAS/REAAP.**

De plus, depuis l'an dernier, certaines journées s'adressent plus particulièrement aux responsables de structures ayant en charge la gestion d'une équipe d'intervenants. Les thèmes abordés (recrutement des intervenants, la conduite de réunion...) les concernent plus spécifiquement. Pour 2004/2005, deux journées étaient prévues. La première a eu lieu en novembre 2004 et la prochaine est programmée le vendredi 11 février 2005, avec l'intervention de Monsieur Daniel Martina (MC2E).

▶ **Pour tout renseignement sur ces formations ou pour recevoir une fiche d'inscription, s'adresser à :**
Chantal Millet (ADPEP91)
Tél. : 01 69 11 23 88
E-mail : c.millet@adpep91.org

A propos du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de l'Essonne (REAAP)



Mme BARRET - Conseillère technique en travail social à la DDASS

Mme NEDELEC - Secrétaire administrative, cellule jeune famille intégration à la DDASS

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un REAAP ?

Le REAAP, c'est la mise en réseau d'initiatives pour l'écoute, l'appui, l'accompagnement des parents. C'est aussi la mise à disposition pour les parents de services et de moyens leur permettant d'être soutenus et confortés dans leur rôle éducatif. Il s'agit d'actions qui doivent contribuer à aider les parents confrontés à des questionnements ou des difficultés liés à la relation avec leurs enfants. La volonté, c'est vraiment d'impliquer les parents. Les professionnels ont un rôle très important dans ce REAAP. Mais la volonté des pouvoirs publics c'est d'amener les parents à être porteurs de projets et à s'impliquer réellement dans les actions. En Essonne, le comité de lecture étudie les dossiers reçus, suite à appel à projet. Ces dernières années, le comité devient plus exigeant sur le contenu des actions et privilégie, selon les directives ministérielles, celles où les parents sont impliqués d'une manière ou d'une autre.

C'est la condition pour faire partie du REAAP ?

C'en est une, parmi d'autres. Il ne faut pas que ce soit uniquement les professionnels qui soient acteurs. Nous privilégions des projets collectifs et non des actions de prise en charge individuelle qui relèvent plus de la médiation ou de la thérapie. Les REAAP sont des lieux d'échange et d'entraide entre parents. Il ne faut pas oublier que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les professionnels qui peuvent leur venir en appui, doivent leur redonner confiance dans leur rôle et place de parents en ayant conscience de leurs compétences.

De quand date ce dispositif ?

C'est, en fait, un dispositif assez récent qui a été mis en place en 1999, suite à la conférence de la famille en 1998. La charte est sortie en 1999 avec la circulaire du 9 mars 1999. Tous les ans, une circulaire réactualise des domaines plus particuliers.

Qui met en œuvre le REAAP ?

Il s'agit d'une action menée en copilotage entre la DDASS, le conseil général et la caisse d'allocations familiales. En Essonne, on peut se féliciter de la qualité des échanges et du partenariat sur ce dispositif. L'effort dans la mise en place de ce dispositif est partagé par les trois principaux partenaires :

- La DDASS et le Conseil général se partagent le subventionnement des actions (219 179 euros)
- la CAF subventionne également des projets qui sont soumis à l'approbation de sa Commission d'Action sociale

La Caisse d'allocations familiales affectera un travailleur social sur le dispositif, début 2005. Son rôle sera d'animer le réseau des acteurs oeuvrant dans la parentalité et d'apporter un appui technique à l'émergence de projets de soutien à la parentalité. Tous les ans, un appel à projet est lancé. Suite à cet appel, les projets font l'objet d'un examen par le comité de lecture. Les subventions sont ensuite attribuées par le comité des financeurs.

Qui fait partie de ces comités ?

Le comité de lecture composé de la DDASS, le conseil général (direction des actions sociales, direction de la ville, de l'habitat et de la jeunesse), la mission départementale pour le droit des femmes, la mission ville (préfecture), la fédération des centres sociaux, le centre ressources politique de la ville, la CAF, le SSAE, l'UDAF, la PJJ et bientôt la DDJS, étudie les projets. Le comité des financeurs réunit la DDASS et le conseil général.

Combien d'associations ou d'organismes composent le REAAP 91 ?

En 2003, il y avait environ une soixantaine d'associations faisant du soutien à la parentalité et quelques municipalités disposant de lieux d'accueil. Nous allons entreprendre un travail de repérage des actions au premier semestre 2005. L'arrivée de l'animatrice coordinatrice du REAAP va favoriser ce travail. L'annuaire du REAAP est distribué à tous les services qui peuvent être

concernés par le soutien à la parentalité (CAF, Mairies, Inspection académique, UDAF, associations inscrites dans l'annuaire, etc.). Une nouvelle brochure réactualisée sortira courant 2005.

Il y a donc, comme en accompagnement à la scolarité, une charte qui définit les principes d'action des REAAP. Quels sont les grands principes de cette charte ?

C'est valoriser les rôles, les compétences et les savoir-faire des parents, et favoriser une forme de mutualisation et d'entraide, les soutenir dans leur rôle éducatif en s'appuyant sur la mise en partenariat des intervenants locaux.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'actions menées dans des associations du REAAP de l'Essonne ?

On peut citer des actions de proximité, comme la mise en place de groupes de paroles de parents, mais aussi des conférences, des débats, l'accueil, l'écoute des parents.

La charte de l'accompagnement à la scolarité précise, en ce qui concerne les relations avec les familles : «les lieux d'accompagnement à la scolarité ont vocation à s'articuler avec les REAAP». Y a-t-il, à votre connaissance, des expériences menées en ce sens sur le terrain ?

Il y a forcément des liens. La circulaire d'avril 2002 mettait l'accent sur les actions relevant de la relation parents/écoles. Quelques porteurs de projets ont développé des actions relevant de la relation parents/écoles comme le préconisait la circulaire. Ce sont des initiatives à développer. On pourrait envisager des actions communes REAAP/accompagnement à la scolarité : un débat par exemple... Une des missions de l'animatrice du REAAP, mise à disposition par la CAF, sera de faire un diagnostic et d'aider les porteurs de projets à développer ce type d'actions. La circulaire 2004, en vue d'une meilleure articulation des dispositifs REAAP et CLAS laisse la possibilité aux départements de regrouper les comités de pilotage.

LE REAAP

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de l'Essonne

Les associations et organismes regroupés au sein du **REAAP** proposent des actions avec et auprès des parents, afin de les soutenir dans leur rôle éducatif.

Il est important que les acteurs de l'accompagnement à la scolarité connaissent leur existence afin de travailler en complémentarité.

Liste des associations et organismes faisant partie du REAAP

(cette liste est non exhaustive)

Accueil farandole	GRIGNY
Accueil parents adolescents-Essonne accueil	EVRY
APASO, association pour la prévention, l'accueil, le soutien et l'orientation	MASSY
APCE 91- MFE AFCCC, Association pour le couple et l'enfant en Essonne	PALaiseAU
ASEJ, Aide et soutien à l'enfance et à la jeunesse	ETAMPES
Association FCPE, fédération des conseils de parents d'élèves	CORBEIL-ESSONNES
Association Intermèdes	LONGJUMEAU
Association Olga Spitzer, espace famille médiation	PARIS (antenne en Essonne)
Association paroles de femmes	MASSY
Association PEEP, parents d'élèves de l'enseignement public	VIRY-CHÂTILLON
Association Ressources	ATHIS-MONS
Association Transbus	SAINT-CHÉRON
Association UNAAPE, Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves	BRIIS-SOUS-FORGE
Babillage	EVRY
Centre social des hautes Garennes	PALaiseAU
CEPFI, Centre de prévention, formation et insertion	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
CIDF, Centre d'information et de documentation sur les droits des femmes et des familles de l'Essonne,	EVRY
CLER, Centre de liaison des équipes de recherche	QUINCY-SOUS-SÉNART
Collectif parents 91	EVRY
Enfance et famille d'adoption	ORSAY
Espace Brel Brassens- Léo Lagrange Ile-de-France	COURCOURONNES
Espace communication familiale ACTIF, Association de consultation thérapie individuelle et familiale	BURES-SUR-YVETTE
Mairie de Viry Chatillon, Espace Suzanne Lacore	VIRY-CHÂTILLON
Association Génération II citoyenneté intégration	EVRY
Association Génération femmes	EVRY
La bulle	LES ULIS
La halte jeu Corbeil	CORBEIL-ESSONNES

La halte jeu Ris-Orangis	RIS-ORANGIS
Association La récré	GRIGNY
Association La voix des jeunes	EVRY
Association le flambeau voyageur	EPINAY-SOUS-SÉNART
Le square	ARPAJON
Les coquinos	EVRY
Association les multiculturels	COURCOURONNES
Les oisillons halte-garderie	BOULLAY-LES-TROUX
Les p'tits pas giffois	GIF-SUR-YVETTE
Mairie d'Athis-Mons	ATHIS-MONS
Mairie d'Epinay-sous-Sénart	EPINAY-SOUS-SÉNART
Mairie de Montgeron	MONTGERON
Mairie de Ris-Orangis	RIS-ORANGIS
Association Relais enfants-parents	MONTROUGE
REP Evry- Réseau d'éducation prioritaire	EVRY
Soutien à la parentalité autour de l'incarcération	SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Association Tempo	RIS-ORANGIS
UNAFAM Essonne, Union nationale des amis et familles de malades mentaux	GIF-SUR-YVETTE
Association des collectifs enfants parents professionnels région Ile de France (ACE PPRIF)	ILE-DE-FRANCE
Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle (MIPOP)	VIRY-CHÂTILLON
Association objectifs parents	SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Association Parents d'aujourd'hui	PALaiseAU
Mairie de Montgeron, lieu d'accueil 1,2,3 soleil	MONTGERON
Association empreintes 9	BOUSSY SAINT ANTOINE
Collège Louise Michel	CORBEIL-ESSONNES
Association culture et liberté Essonne Sud	ETAMPES
Association Filigrane	EVRY

Où peut-on se procurer l'annuaire REAAP ?

- ▶ **auprès du Conseil général**
Secrétariat de Mme MANIGOT
Tél. 01 60 91 98 56
E-mail : akerjean@CG91.fr
- ▶ **auprès de la DDASS**
Service insertion et développement social
Mme NEDELEC
Tél. : 01 69 36 71 33
E-mail : edith.nedelec@sante.gouv.fr